



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 24 mars 2006

Conseillers en exercice : 45

Votants : 40

Convocation du Conseil Municipal :
le 13 mars 2006

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 30 mars 2006

**Place de la Brèche - Demande de subvention auprès du Conseil
Régional (CTU) pour la réalisation des espaces publics sur la partie
haute de la Place de la Brèche (partie réalisée sous mandat de
maîtrise d'ouvrage)**

[\[Annexe\]](#)

Président :

M. Alain BAUDIN - Maire de Niort

Présents :

Adjoints :

Mme Françoise BILLY, M. Gérard NEBAS, M. Gilles FRAPPIER, Mme Jeanine BIMES, M. Luc DELAGARDE, Mme Nicole GRAVAT, M. Paul SAMOYAU, M. Amaury BREUILLE, M. Robert PLANTECOTE, M. Jacques LAMARQUE, Mme Geneviève RIZZI, M. Michel GENDREAU, M. Gérard ZABATTA

Conseillers :

Mme Andrée CHAREYRE, Mme Nathalie BEGUIER, M. Rémy LANDAIS, Mme Annie COUTUREAU, Mme Madeleine CHAIGNEAU, Mme Marie-Edith BERNARD, Mme Valérie UZANU, Mme Danièle GANDILLON, M. Bernard JOURDAIN, Mme Elsie COLAS, M. Yannick TARDY, M. Joël RENOUX, M. Alain GARCIA, Mme Elisabeth BEAUVAIS, Mme Claudie LAROCHE, M. Marc THEBAULT, M. Jean-Louis EPPLIN, M. Stéphane TRONEL

Secrétaire de séance : Amaury BREUILLE

Excusés ayant donné pouvoir :

M. Guillaume JUIN donne pouvoir à M. Alain BAUDIN.
M. Rodolphe CHALLET donne pouvoir à M. Gérard ZABATTA.
M. Michel PAILLEY donne pouvoir à M. Bernard JOURDAIN.
Mme Isabelle RONDEAU donne pouvoir à Mme Nicole GRAVAT.
Mme Jacqueline LEFEBVRE donne pouvoir à Mme Elisabeth BEAUVAIS.
M. Franck GIRAUD donne pouvoir à Mme Claudie LAROCHE.
Mme Michelle LE FRIANT donne pouvoir à M. Marc THEBAULT.
Mme Christabelle CHOLLET donne pouvoir à M. Alain GARCIA.

Excusés :

Conseillers :

Mlle Karen NALEM, Mme Catherine REYSSAT, Mme Catherine DEGUERCY, Mme Françoise HALAT, M. Dominique GUIBERT

CONSEIL MUNICIPAL DU 24 mars 2006

DELIBERATION D20060111

**Régional (CTU) pour la réalisation des espaces publics sur la
partie haute de la Place de la Brèche (partie réalisée sous mandat
de maîtrise d'ouvrage)**

Monsieur Gilles FRAPPIER, Adjoint au Maire, expose :
Mesdames et Messieurs,
Après examen par la Commission Générale,
Sur proposition du Maire,

Dans le cadre de la convention de partenariat entre la Région Poitou Charentes, la Communauté d'Agglomération de Niort et la Ville de Niort, la Région Poitou-Charentes a réservé une enveloppe du Contrat de Territoire Urbain 2004-2006, d'un montant de 1 260 000 € pour le projet structurant de la Place de la Brèche destiné à amplifier, valoriser l'attractivité et le rayonnement économique sur le territoire en incitant la diversification des activités, par des réaménagements des espaces publics centraux visant à construire une armature d'agglomération.

Aussi un premier montant de 600 000 € a été affecté à la réalisation des espaces publics de l'esplanade de la République (Bas de Brèche) et il vous est proposé d'inscrire le solde, soit 660 000 € sur la réalisation des espaces publics sur la partie haute de la place réalisés sous mandat de maîtrise d'ouvrage selon le plan de financement élaboré ci-après.

Dépenses en € (HT)	Recettes en € (HT)
Espaces publics du haut de Brèche 2 349 379 <i>Estimation prévisionnelle des travaux établie par le Studio MILOU et annexée au contrat de mandat</i>	Conseil Régional 660 000 Ville de Niort 1 689 379
Total 2 349 379	Total 2 349 379

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- valider le plan de financement présenté,
- autoriser Monsieur le Maire, ou l'adjoint délégué, à solliciter auprès du Conseil Régional de Poitou Charentes la subvention correspondante.

Les recettes seront inscrites au BP 2006 de la Ville de Niort sur le chapitre 83003001, fonction nature 8241, article 1322.

LE CONSEIL ADOPTE

Pour : 30
Contre : 0
Abstention : 10
Non participé : 0
Excusé : 5

Pour le Maire de Niort
Alain BAUDIN
L'Adjoint au Maire

Gilles FRAPPIER

[Ordre du jour](#)